



BOURG-DES-COMPTES

Le mag

133

Magazine municipal

Été 2023

Profitez, c'est L'ÉTÉ



7

LE BUDGET 2023

21

TOURISME

28

PORTRAIT



www.bourgdescomptes.fr



© Nathalie Buzance

Le mag

de Bourg-des-Comptes
Magazine édité par la mairie

Directeur de la publication :
Christian LEPRÊTRE, Maire

Conseiller, délégué à la Communication :
Franck SEROUX

Réalisation et coordination :
Stéphanie BOUCHER

Contact : Stéphanie BOUCHER
02 99 05 62 62

Mail : urbacom@bourgdescomptes.com

Photo de couverture : Nathalie BUZANCE

.....
Dépôt légal n° 637, sept. 1985

.....
Photos © les agents de la commune, les associations,
les élus, Freepik et Pixabay

.....
Mise en page/Graphisme : Cécile - Dessine @ Dessin
sur papier issu de forêts gérées de façon responsable
et de sources contrôlées.



- 2 À votre service
- 4 L'AGORA
- 6 Les décisions du conseil
- 9 Parole d'élus
- 10 Acteurs économiques
- 12 Générations
- 17 Actus
- 18 Nature & nous
- 21 Tourisme
- 23 Associations
- 25 VHBC
- 27 Numéros utiles
- 28 Portrait



et retrouvez
LE PLANNING DES MANIFESTATIONS
au dos du mag



Chères Bourgcomptoises et chers Bourgcomptois,

Bourgeons, fleurs, températures en hausse, annoncent l'arrivée de l'été. En cette période, beaucoup d'animations sont au programme à Bourg-des-Comptes, le cinéma en plein air, l'Armada, les rencontres sportives, et une nouveauté cette année, le *Boschet festival*.

Vous n'êtes pas sans ignorer que c'est dans une période contrainte et compliquée que le nouveau budget communal a été élaboré. La hausse du coût de l'énergie, mais aussi celle des denrées, des fournitures et l'augmentation du point d'indice pour les fonctionnaires, ont fortement impacté nos dépenses de fonctionnement (cf. article de Yannick LEGOURD p. 8). Dans ce contexte, la maîtrise de nos dépenses est plus que jamais primordiale. Une fois de plus, je fais appel à la responsabilité et au civisme des usagers des bâtiments et structures publics afin qu'ils restent vigilants sur l'utilisation de l'éclairage, du chauffage et des fluides en général.



S'agissant de nos investissements, nous avons décidé, malgré tout, de maintenir la plupart de nos projets pour continuer d'améliorer les conditions de vie et d'accueil sur notre commune, soutenir le tissu économique et l'emploi. Que ce soit en matière de voirie, de bâtiments, d'aménagements urbains ou d'environnement, nous maintenons en 2023 le même cap que les années précédentes et toujours sans augmentation du taux de la fiscalité locale.

Même si le contexte national ne pousse guère à l'optimisme, nous souhaitons conserver à Bourg-des-Comptes un cadre agréable à vivre. Cela implique le respect au quotidien des règles de vie en société. Des efforts restent à fournir que ce soit en voiture, à moto, en scooter ou encore avec nos amis les bêtes.

Vivre en harmonie pour une meilleure qualité de vie, cela nous concerne tous !

Peut-être avez-vous entendu parler de la LNOBPL (Liaisons nouvelles Ouest Bretagne – Pays de la Loire). Nous étions le 10 mars dernier, quelques centaines, élus, agriculteurs, associations, citoyens à manifester à Rennes pour réclamer l'abandon du projet. Le cortège a relié la gare à la préfecture de Région. Les présidents de la communauté de communes Vallons de Haute Bretagne Communauté et du Pays des Vallons de Vilaine ont déposé les délibérations (dont la nôtre) s'opposant au principe même de cette nouvelle voie de chemin de fer qui aurait pour impact la destruction de 600 hectares de terres naturelles et agricoles. Tout cela pour économiser 11 minutes de voyage en train de Rennes à Nantes. Malgré tous nos efforts, l'État maintient pour le moment la proposition de créer une nouvelle ligne. Un scénario qui serait catastrophique pour notre biodiversité et en totale contradiction avec les objectifs de la loi climat et résilience de 2021, qui exige une limitation très forte de la consommation foncière ! **Une pétition est en ligne sur le site de VHBC.**

Votre soutien est important. Signez cette pétition pour réclamer l'arrêt du financement des études de création de cette nouvelle ligne TGV et l'abandon définitif de ce projet d'un autre temps.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été !

Le Maire,
Christian LEPRÊTRE

LE SERVICE URBANISME, UN SERVICE DE PROXIMITÉ

qui vous accompagne dans vos projets

Le service est composé de deux personnes :

Stéphanie BOUCHER, gestionnaire et Léona PIEL, assistante administrative.

Quelles sont vos missions principales au sein du service Urbanisme de la commune ?

Léona P. : Mes missions au quotidien sont de renseigner les administrés sur les règles d'urbanisme au premier niveau, vérifier et aider pour la complétude des dossiers, enregistrer les demandes sur notre logiciel et faire le suivi durant l'instruction.

Depuis le début d'année, je coordonne le contrôle de conformité en fin de travaux avec le Maire.

Stéphanie B. : Depuis l'arrivée de Léona dans la commune, mes missions sont davantage axées sur l'accompagnement des pétitionnaires dans leurs projets, en amont de leur dépôt de dossier, j'interviens davantage dans l'opérationnel. Je suis en lien avec les aménageurs, j'instruis certains dossiers d'urbanisme (qui ne génèrent pas de taxe d'aménagement), en relation avec les différents partenaires (services de l'État, Pays des Vallons de Vilaine, concessionnaires...). J'interviens sur les dossiers présentant des caractéristiques plus techniques.

J'ai suivi également l'élaboration du PLU (Plan local d'urbanisme) et, en ce moment, je participe au comité technique de la révision du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale).

La réglementation en matière d'urbanisme évolue constamment...

À gauche, Stéphanie BOUCHER, à droite, Léona PIEL



En terme d'urbanisme, quel est le champ d'action de la commune ?

La commune dispose de son propre PLU, les règles qui s'appliquent sur notre commune peuvent être différentes des communes voisines puisque nous ne disposons pas d'un PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal). Quoiqu'il en soit, le strict respect du PLU s'applique pour tous les projets.

Par ailleurs, l'instruction des demandes en urbanisme est confiée au service ADS (Application des droits des sols) du Pays des Vallons de Vilaine basé à Guichen. Chaque commune dispose d'un instructeur spécifique, avec qui nous échangeons régulièrement sur les dossiers en cours. **Quoi qu'il en soit, le Maire reste le seul décisionnaire sur les autorisations délivrées sur sa commune.**

Une nouveauté cette année, nous avons mis en place depuis janvier 2023 le contrôle de conformité afin de vérifier si les constructions et les travaux réalisés sont conformes aux déclarations.

Quelle est la procédure ?

À la fin de ses travaux, le pétitionnaire dépose en mairie un formulaire d'achèvement de travaux (DAACT). Un courrier indiquant qu'un contrôle aura lieu sur site est envoyé par la mairie. La présence du pétitionnaire n'est pas obligatoire. **Ce contrôle s'effectue au plus tard dans les 3 mois, à la date du dépôt en mairie de la déclaration.**

Si les travaux sont conformes, la mairie délivre une attestation de non-contestation de conformité, dans le cas contraire, elle met en demeure d'effectuer les travaux nécessaires.

Si la régularisation est impossible, la mairie peut imposer la démolition de la construction.

Quels sont les points importants à ne pas négliger dans le dossier de permis de construire ? dans une déclaration de travaux ? Quel est le processus à suivre pour déposer une demande auprès de votre service ?

Si vous avez un projet, nous vous invitons à prendre contact avec le service afin de vous assurer de sa faisabilité. Certaines situations sont complexes, nous n'avons pas toujours de réponses immédiates. Nous nous appuyons dans ce cas sur l'interprétation du service instructeur. Nous encourageons aussi les administrés à prendre contact avec l'architecte conseil (service gratuit mis en place par le département) qui peut également apporter son expertise sur l'intégration de certains projets.

Nous disposons en mairie des formulaires (Cerfa). Nous avons également réalisé un support pour les aider à constituer leur dossier.

Nous sommes conscients des difficultés rencontrées pour la constitution des dossiers. C'est pourquoi, nous invitons les administrés à nous solliciter en amont pour vérifier la conformité de leurs projets y compris pour une modification de façades ou avant de procéder à l'abattage d'un arbre qui pourrait être protégé !

Comment gérez-vous les dossiers les plus complexes et les situations les plus délicates dans votre travail ?

Nous essayons de rester à l'écoute.

Il est parfois difficile de devoir refuser un projet car il ne respecte pas les règles du PLU. Ces situations ne sont pas toujours comprises mais les règles d'urbanisme sont strictes. Ainsi, nous évitons les recours au tiers, sources de conflits entre voisins.

Par ailleurs, chaque autorisation délivrée par le Maire est soumise au contrôle de légalité de l'État. De ce fait, un permis de construire ou une déclaration de travaux peut être jugé illégal s'il ne respecte pas les règles du PLU.

Nous sommes aussi confrontées régulièrement à la complexité des pièces à déposer qui sont sensiblement les mêmes, que l'on projette de faire une extension, un carport ou une clôture.

Notre mission de service public c'est d'être disponibles et d'accompagner au mieux chaque personne.

Comment communiquez-vous avec les Bourgeois qui ont des questions ou des préoccupations concernant des projets en cours dans leur quartier ?

La commission Voirie propose régulièrement des réunions publiques pour informer les riverains. Les élus mettent un point d'honneur à communiquer avec les administrés et expliquer les projets en amont.

Besoin d'un conseil pour votre projet ?

L'architecte conseil du département informe et accompagne les particuliers dans leur projet de construction, d'extension ou de réhabilitation. Des permanences gratuites sont mises en place deux fois par mois sur rendez-vous

02 99 05 75 75

à la mairie de GUICHEN

Contactez Léona PIEL

administratif@bourgdescomptes.com

Déposer vos demandes par voie dématérialisée
<https://gnau.megalix.bretagne.bzh/pvv/gnau/#/>
ou sur le site Internet de la commune
> rubrique vie quotidienne/construire
> se loger/ déposer votre dossier en ligne

Les animations médiathèque

Ballade des mots Vendredis - 15h

L'atelier d'écriture *Durée : 2 heures*
15 et 29 septembre, 13 et 27 octobre

L'aire des livres Mercredis - 10h15

Lectures d'albums et de contes **4 ans et plus**
27 septembre, 18 octobre

Berceau des mots 10h15

Lectures, chants et jeux de doigts **0 - 4 ans**
 animé par Karine RAMASSEUL *Durée : 45 min.*
Samedi 7 octobre

Les animations multimédia

Les vendredis des débrouillards

Un problème de PC, de téléphone, de tablette, vous êtes les bienvenus !

◆ **15 sept.** de 17h à 19h ◆ **6 oct.** de 20h à 22h

Les samedis d'initiation au numérique

23 septembre 10h à 11h
 Exporter ses photos du téléphone vers l'ordinateur

Les ateliers généalogie

Vendredis - 17h
 Animés par Gilles LEVIEL, Philippe BOULARD et Emmanuelle : **23 juin, 29 septembre, 27 octobre**

EXPOSITION



BIEN DANS LEUR GENRE

Expositions avec le concours du département



du samedi 1^{er} juillet au samedi 30 septembre

Présentée sous forme de quizz, l'exposition invite chacun à réfléchir à la question de l'égalité entre les filles et les garçons afin de lutter contre les stéréotypes de genre et prévenir les comportements sexistes.



Bien dans leur genre

CAFÉ CITOYEN

Vendredi 29 septembre - 20h

Partir en livre

Mercredi 5 juillet

10h15 - Lecture sur la Chine

14h00 - Fabrication de chapeaux chinois en partenariat avec l'UFCV

15h30 - Spectacle « **Imagine ma Chine** » avec la Compagnie *Poisson d'avril*

Comment le paysan Ming Lo va-t-il parvenir à déplacer la grosse montagne qui fait de l'ombre à sa petite maison ?

Comment Long Long et son grand-père vont-ils réussir à vendre tous leurs produits au marché pour préparer le nouvel an chinois selon la tradition ?

16h30 - Goûter

© Poisson d'avril



Y a d'la joie !

TEMPS FORT OCTOBRE

dans les bibliothèques de la communauté de commune

Samedi 14 octobre - 10h30

Marionnettes et théâtre burlesque

Tricoti, un spectacle Eco-bricolo-rigolo

avec Marianne FRANCK et Olivier de NARNAUD

de la Compagnie *Poisson d'avril*

Dans le cadre de l'animation intercommunautaire sur le thème du rire spectacle

0 - 6 ans

Du 23 au 28 octobre

Drôle de Gaulois

Venez-vous prendre en photo et déformer la photo à l'aide d'une tablette numérique pour la rendre la plus drôle possible.

À l'issue de cette semaine vous voterez pour votre préférée.

Vendredi 20 octobre - 20h

Projection d'un film familial comique

à partir de 5 ans

Tout public

Jeudi 26 octobre - de 14h à 16h30 à partir de 7 ans

Jeux vidéo sur PS 5

Astérix et Obélix XXXL : le bélier d'Hibernie

EXPOSITION
Portraits de bestioles
 dès le 1^{er} novembre



Animations gratuites, sur inscription uniquement
 02 99 05 62 63 - mediatheque@bourgdescomptes.com



CONSEILS MUNICIPAUX

13 décembre 2022, 7 février, 21 mars et 11 avril 2023

Extraits des principales décisions

Approbation de la Convention territoriale globale 2022-2026

Depuis le 1^{er} janvier 2020, un nouveau cadre contractuel stratégique et politique entre la CAF et les collectivités territoriales est imposé et marque la fin des Contrats Enfance Jeunesse au profit d'une Convention territoriale globale (CTG).

En ce sens a été engagée depuis début 2021, en coordination avec la CAF, les communes du territoire et Vallons de Haute Bretagne Communauté (VHBC), une démarche participative tendant à définir des orientations stratégiques en matière de maintien et de développement des services aux familles du territoire dans une approche globale transversale d'ici 2026.

Trois axes d'interventions ont ainsi été retenus pour le territoire, reprenant les ambitions émises lors des rencontres partenariales, à savoir :

- ◆ garantir une meilleure communication de l'offre de services aux familles,
- ◆ optimiser l'offre de service existante sur le plan humain et structurel,
- ◆ affirmer les conditions de réussite du contrat social.

Pour une mise en œuvre effective de ces réflexions et ambitions communes, il est apparu indispensable de réunir au sein d'une même instance les différents acteurs du territoire, dont les actions, aujourd'hui réfléchies individuellement au niveau communal, devront s'intégrer au programme d'actions défini par la présente CTG.

Il apparaît également que la mise en œuvre de la CTG impose un pilotage opérationnel effectif, centralisé auprès des services de VHBC et soutenu financièrement dans la limite maximale de 3 ETP (équivalents temps plein) par la CAF.

Le conseil municipal décide d'autoriser le Maire à signer cette Convention territoriale globale et de prendre acte de la convention conclue entre la CAF et VHBC en vue du financement des postes de chargé de mission envisagés pour la coordination de la mission.

Rénovation du centre de loisirs

Le conseil municipal autorise la signature d'une convention d'aide financière avec la CAF d'Ille-et-Vilaine s'agissant de l'attribution à la commune d'une subvention d'investissement de 282 556 € dans le cadre des travaux de rénovation et équipement du centre de loisirs de Bourg-des-Comptes. Le montant du programme retenu pour le calcul de l'aide est de 470 928 € HT avec un taux de subvention de 60 %.

Dispositif Argent de poche

Convention avec Vallons de Haute Bretagne Communauté

Le conseil municipal décide d'accepter le renouvellement du dispositif *Argent de poche* en 2023 et autorise la signature de la convention avec Vallons de Haute Bretagne Communauté précisant les modalités d'organisation et de partenariat de la commune au dispositif *Argent de poche*.

Pour rappel : financé et animé par Vallons de Haute Bretagne Communauté, le dispositif *Argent de poche* offre la possibilité aux jeunes de 16 à 18 ans, domiciliés sur la commune, d'effectuer de petits chantiers durant les vacances dans les différents services de la commune.

La répartition du nombre de chantiers proposés par commune et financés par VHBC est équilibrée au prorata du nombre d'habitants par commune, ce qui en 2023 représente 6 chantiers à pourvoir pour Bourg-des-Comptes.

VHBC remboursera la commune conformément au nombre de contrats conclus et dans la limite maximum prévue ci-dessus. La commune assure la gestion administrative des contrats et de la paie, ainsi que la rémunération réglementaire.

Du nouveau au sein du conseil.

Suite à la démission du conseil municipal de Francis LANNUZEL, Marie-Agnès GENDRON a rejoint l'équipe depuis le conseil municipal du 16 mai 2023.

Elle est déjà très active auprès des seniors depuis de nombreuses années sur la commune. Elle fait notamment partie du groupe d'appels du CCAS (page 15).

Bienvenue à elle !

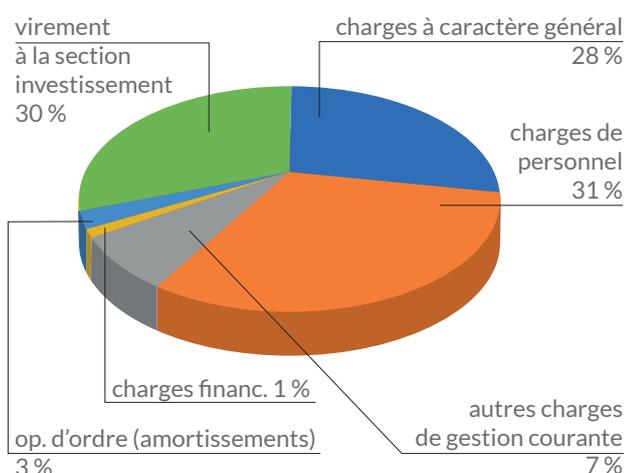
Le budget de la commune - 2023

Section de fonctionnement 2023

Dépenses

◆ Charges à caractère général	1 001 599,00 €
◆ Charges de personnel	1 115 871,00 €
◆ Autres charges de gestion courante	257 770,00 €
◆ Charges financières	35 000,00 €
◆ Opérations d'ordre (amortissements)	96 515,00 €
◆ Virement à la section d'investissement	1 072 492,00 €
Total dépenses	3 579 247,00 €

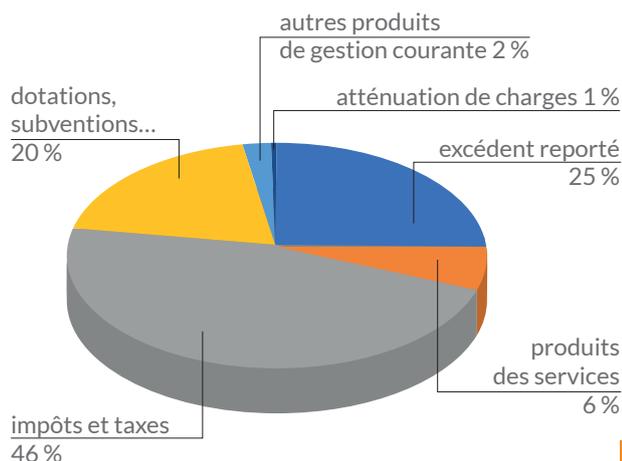
Dépenses de fonctionnement en pourcentage



Recettes

◆ Excédent de fonctionnement reporté	913 453,17 €
◆ Produits des services	207 445,00 €
◆ Impôts et taxes	1 655 803,00 €
◆ Dotations, subventions et participations	700 887,00 €
◆ Autres produits de gestion courante	80 502,00 €
◆ Produits divers	1,83 €
◆ Atténuation de charges	21 155,00 €
Total recettes	3 579 247,00 €

Recettes de fonctionnement en pourcentage



Section d'investissement 2023

Le budget d'investissement s'équilibre à la somme de 2 665 551,00 €.

Ce montant se répartit en dépenses comme suit :

◆ Déficit d'investissement reporté	653 597,98 €
◆ Restes à réaliser (dépenses engagées non réalisées sur l'exercice 2022)	477 869,00 €
◆ Remboursement du capital des emprunts	280 917,00 €

Dépenses diverses

◆ Modification du PLU	5 160,00 €
◆ Remboursement FCTVA	14 531,00 €
◆ Participation au financement de la piscine communautaire à Guichen (2 ^e acompte)	42 909,00 €

Dépenses nouvelles par opération

◆ Mobilier et matériel mairie	700,00 €
◆ Mobilier et matériel divers (dont tractopelle 127 800,00 €)	156 867,00 €
◆ Mobilier et matériel scolaire	1 560,00 €
◆ Honoraires en vue de travaux (église)	13 000,00 €
◆ Travaux divers de bâtiments	257 091,00 €
◆ Acquisition médiathèque	2 700,00 €
◆ Acquisition salle commune 28 rue de la Gare (frais de notaire)	10 000,00 €
◆ Projet de salle multi-activités (provision)	236 020,12 €
◆ Rénovation du centre de loisirs	137 608,90 €
◆ Travaux de sécurisation divers	23 500,00 €
◆ Travaux divers de voirie	101 520,00 €
◆ Aménagement des rues Courbe/Morandière	250 000,00 €

RETROUVEZ
L'INTÉGRALITÉ
DES PROCÈS VERBAUX
des conseils municipaux
sur www.bourguescomptes.fr
ou en scannant le QR code
avec votre smartphone



Les délibérations sont
également consultables
sur le site Internet

BUDGET 2023

Les dilemmes budgétaires

Comme chaque année à la même époque, les conseillers municipaux doivent voter le budget fonctionnement de l'année en cours.

Celui-ci est construit sur la base de prévisionnel de dépenses par catégorie (charges à caractère général, charges de personnel...) et sur la base d'un prévisionnel de recettes composé essentiellement de la fiscalité locale (taxes foncières sur le bâti et non bâti), ainsi que sur les dotations de l'État.

Les budgets de fonctionnement votés année après année ont vu de légères évolutions dans les dépenses de fonctionnement ainsi que dans les recettes, mais jamais de changement brutal dans leurs montants.

Ceci nous a permis de gérer le plus finement possible et de ne pas augmenter le taux de fiscalité communale des impôts (Taxe d'habitation et Taxe foncière) depuis une dizaine d'années tout en dégagant de l'excédent pour financer les investissements.

Nous ajustons les dépenses en fonction de l'évolution des recettes.

Cette année, il en a été tout autrement.

L'année 2022 a vu, au cours de son déroulement, un certain nombre d'évolutions qui ont impacté le budget 2022 en partie, mais surtout qui ont eu un plein effet sur le budget 2023. Il y a eu :

- ◆ l'augmentation importante du coût de l'électricité et du gaz. Pour les collectivités il n'y a pas de bouclier énergétique comme pour les particuliers. Pour notre commune, le coût de l'électricité a été multiplié par 1,9 et celui du gaz par 2,1. En année pleine, le surcoût est de 80 000 € pour la commune ;

- ◆ l'inflation qui est de 7/8 % nous impacte directement au travers de nos achats pour le restaurant scolaire, les fournitures diverses et variées (administratives, de voirie...). Malgré les économies que nous avons proposées de faire, le surcoût annuel est d'environ 50 000 € ;

- ◆ l'augmentation de la valeur du point d'indice de 3.5 % et des assurances statutaires avec un impact sur le budget en année pleine de 35 000 €.

Avec ces 3 événements majeurs, notre budget 2023 voit ses charges augmenter de 165 000 € brutalement.

Du côté des recettes, seules les bases de la taxe foncière ont été réévaluées de 7 % (décision de l'État) pour compenser une partie de l'inflation. Cela génère une recette de 91 000 € supplémentaire mais cela compense en partie d'autres recettes qui seront moins dynamiques comme les taxes sur les droits de mutation (liées aux ventes de maison). Les dotations globales de fonctionnement de l'État n'ont évolué que de 1 %, loin des impacts de l'inflation.

Au global, les recettes sont espérées équivalentes à celles de 2022, mais ne permettront pas de compenser la hausse des charges de fonctionnement.

On voit tout de suite le déséquilibre créé entre l'évolution des dépenses et des recettes. Le delta est de 165 000 € et cette somme importante vient réduire fortement notre capacité d'autofinancement et, à terme, nos investissements.

Lorsque l'on se projette sur les années à venir, au-delà de 2023, rien ne nous dit, à ce jour, que les prix de l'énergie vont revenir au prix de 2021, que l'inflation va baisser de manière importante...

Aujourd'hui l'horizon est incertain.

Nous avons engagé des économies de fonctionnement autant que faire se peut et pour l'instant sans réduire le niveau de service (restaurant scolaire, soutien aux associations...). En 2023 et 2024, nous allons pouvoir continuer à fonctionner grâce aux économies réalisées mais elles ne seront pas éternelles. Nous avons également décidé de ne pas augmenter les taux de la fiscalité communale (Taxe d'habitation et Taxe foncière) pour cette année. Mais combien de temps sera-t-il possible de faire ainsi ?

Sur l'année 2023, nous étudierons toutes les hypothèses budgétaires permettant de résoudre ces dilemmes.

Yannick LEGOURD,
1^{er} adjoint en charge des Finances



BOURG-DES-COMPTES *autrement*

La production d'énergies renouvelables au cœur des préoccupations de la communauté de communes

Le 30 mars dernier, le conseil communautaire a présenté une étude de planification des énergies renouvelables pour atteindre les objectifs du Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire, qui prévoit une multiplication par 4,2 à l'horizon 2030 et par un facteur 8 à l'horizon 2050 de la production d'énergies renouvelables par rapport à celle de 2016. Toutes les formes d'énergie renouvelable devront être exploitées, et tous les acteurs, y compris la communauté de communes, les acteurs économiques et les opérateurs publics ou privés, devront être mobilisés pour mettre en œuvre ce plan. Les conseillers communautaires ont exprimé des attentes fortes, notamment une action volontariste de la communauté de communes, la prise en compte des impacts sur la qualité de vie des habitants et une préférence pour les initiatives publiques et coopératives respectueuses du territoire.

Au niveau de notre commune

Les élus municipaux, toutes tendances confondues, ont décidé d'engager un programme de travaux de réduction des consommations énergétiques des bâtiments communaux les plus énergivores : école publique, cantine scolaire, complexe des Noës et salle du dojo. Il nous paraît toutefois nécessaire de prolonger l'action engagée par la poursuite d'une action volontariste en matière d'exploitation d'énergies renouvelables sur la commune.

Nous proposons ainsi que soit engagé un programme de travaux comprenant entre autres :

- ◆ la construction d'une chaufferie communale utilisant l'énergie géothermique basse température ou l'énergie-bois locale ;
- ◆ la création d'un réseau de distribution de chaleur desservant l'école publique, l'Ehpad, la cantine, la mairie et les salles communales qui lui sont proches ;
- ◆ l'équipement du parking de la maison médicale d'ombrières couvertes de panneaux photovoltaïques.

Ces projets peuvent bénéficier de subventions dans le cadre du Plan vert lancé par l'État, et engendrer des économies de fonctionnement importantes permettant d'amortir les investissements restant à la charge de la commune sur une durée raisonnable.

Vers une utilisation raisonnée et partagée des ressources en eau

L'évolution du régime des précipitations avec des alternances de périodes de sécheresse et de pluies diluviennes nous contraignent à rationaliser nos usages de l'eau. Les récents affrontements de *Ste Soline* illustrent les conflits d'usage auxquels nous sommes confrontés.

À l'échelle nationale, l'agriculture est la première activité consommatrice d'eau avec 57 % du total, devant l'eau potable (26 %), le refroidissement des centrales électriques (12 %) et l'industrie (5 %).

Un partage équitable des ressources entre les différents usages, et dans le respect de la qualité écologique des cours d'eau et des milieux associés (zones humides) est un enjeu fondamental pour notre avenir.

Au niveau local

L'établissement public du bassin de la Vilaine vient d'engager une étude sur le bassin versant du Semnon qui marque, sur l'aval de son cours, la limite sud de notre commune.

Cette étude, dite Hydrologie, usages, milieux et climat doit apporter des éléments de connaissance et de méthode pour aider à la gestion de la ressource en eau dans un contexte d'évolution des besoins et de changement climatique. Prévue sur une durée de deux années, cette étude va associer l'ensemble des acteurs du territoire à l'établissement d'un guide pour un usage raisonné et partagé des ressources en eau.



**Vos questions et propositions
seront les bienvenues**

par mail : bdc.autrement@gmail.com

ou via notre page facebook :

Bourg-des-Comptes Autrement



La rencontre du mag

KEVIN DODARD

28 ans jour pour jour après l'ouverture du garage QUIMBERT, Kevin DODARD se lance un défi de taille, reprendre le flambeau de Monsieur QUIMBERT. À la tête du garage depuis août 2022, Kevin nous raconte son parcours...

Interview

Le mag : Depuis combien de temps exercez-vous ce métier ?

Kevin D. : J'ai passé mon CAP BEP de mécanicien, j'ai poursuivi avec l'obtention d'un CQPTEEA (technicien, électricien, électronicien, automobile), une équivalence niveau Bac.

Le mag : Avez-vous toujours travaillé sur la commune ?

Kevin D. : Effectivement, j'ai débuté ma formation ici au sein du garage QUIMBERT en septembre 2003. J'étais originaire de la commune, la proximité du garage facilitait les choses. Mon apprentissage se passait très bien, j'ai continué mes études et j'ai décidé de rentrer rapidement dans la vie active. Après l'obtention de mon diplôme, j'ai été embauché définitivement en 2007.

Le mag : Depuis quand avez-vous repris le garage ?

Kevin D. : Depuis le 1^{er} août 2022, ça faisait longtemps que j'avais ça en tête. Quand la retraite est arrivée pour Monsieur QUIMBERT, les choses se sont faites naturellement, il voulait que ce soit moi qui prenne la relève. Avant la vague du Covid, le projet de reprise était déjà là, mais les banques étaient devenues frileuses. J'ai entamé des démarches pour obtenir des appuis financiers auprès de la communauté de communes Vallons de Haute Bretagne Communauté et la Chambre des métiers. La communauté de communes m'a accordé une subvention pour l'achat de matériel et la Chambre des métiers m'a proposé un prêt à taux 0 avec un accompagnement encore d'actualité aujourd'hui. Il ne faut pas hésiter à les solliciter même dans le cadre de création d'entreprise, c'est un appui précieux ! J'ai travaillé plusieurs mois avec les anciens propriétaires pour que la transition se fasse sereinement. Ce n'était pas totalement nouveau pour moi, je gérais déjà l'atelier et l'équipe, c'est davantage sur la gestion comptable et administrative qu'ils m'ont été d'une grande aide. D'ailleurs, Monsieur QUIMBERT passe toujours régulièrement au garage pour nous saluer.

Le mag : Combien de personnes travaillent avec vous ?

Kevin D. : Nous sommes sept personnes au total. J'ai embauché une nouvelle secrétaire pour remplacer Madame QUIMBERT également partie à la retraite. Nous avons accueilli un nouvel apprenti en carrosserie. Le reste de l'équipe n'a pas changé. **L'ambiance du garage est bonne, on apprécie de travailler ensemble.** D'ailleurs, je recherche pour renforcer l'équipe, une personne spécialisée en mécanique, n'hésitez pas à prendre contact avec nous !

Le mag : Quels sont les projets ?

Kevin D. : Je souhaite rester dans la continuité du service en place au sein du garage, consolider les équipes en place, les clients nous connaissent bien et les changements peuvent faire peur surtout dans ce domaine d'activité. Je reste donc dans cette dynamique. Toutefois, j'envisage de me spécialiser dans les voitures anciennes. Côté investissement, j'envisage pour l'instant le renouvellement du matériel devenu obsolète car nous sommes déjà bien équipés au sein du garage. Une dernière chose, depuis le mois de juin 2022, nous avons mis en place de nouveaux partenariats auprès des assurances en carrosserie notamment.

Garage DODARD
La Touche
Bourg-des-Comptes
02 99 52 11 50

Ouvert du lundi au vendredi
7h30 - 12h / 13h30 - 19h
Samedi : 7h30 - 12h
Fermé le dimanche



CÉLINE ROBERT

coach en psycho-émotionnel

Diplômée de l'EFPP en « Coaching psycho émotionnel » et « Savoir dire non sans entrer en conflit ni culpabiliser », Céline vous guide vers une meilleure version de vous-même plus apaisée et plus alignée.

Elle vous accompagne également dans l'accomplissement de vos projets dans le respect de votre nature, elle vous donne des clés, des outils qui vous permettront d'atteindre un mieux-être dans votre quotidien.

Elle a également créé **Le monde des femmes**. C'est un rassemblement qui permet de créer du lien et du partage entre les femmes autour d'un thème défini à l'avance.

Dans cette bulle de bienveillance et de dialogue entre femmes, on fait tomber les masques et on va à la rencontre de l'autre pour faire de nouvelles connaissances. On partage des outils et des astuces. On rencontre également d'autres professionnel-le-s du bien-être.

Les coachings sont en visio et également en présentiel chez *Marcel Coworking* à Guichen.

Les rencontres du *Monde des Femmes* sont en présentiel uniquement et chez *Marcel coworking* également.



Prendre un rendez-vous pour un appel gratuit et sans engagement de 30 min.
06 18 14 30 65
celinerobert.coaching@gmail.com
<https://celinerobert-coaching.fr/>





ÉCOLE PUBLIQUE

Les Rondines

En maternelle, des sorties dans la forêt des Rondines, au niveau du Verger et à Fénicat, ont complété le projet « à la découverte des arbres et de la forêt ».

Les élèves de cycle 2 ont fait un grand saut dans la Préhistoire avec leur séjour à Monteneuf en mars et leur visite sur le site de Saint-Just en mai.

Les élèves de 3 classes d'élémentaire ont bénéficié de l'intervention de *Musicole*, ils présenteront en juin un spectacle musical « Chants du monde avec polyphonie et percussions corporelles ». **Les 4 autres classes élémentaires ont participé au projet « Totem » avec l'artiste potier céramiste Jacques DELAHAYE ; leur œuvre sera exposée sur le sentier d'Art Monumental à Saint-Senoux.**

Le projet « classe vélo », du 31 mai au 2 juin, enchante les élèves de CE2 et CM1.

Vous venez d'emménager sur la commune ou vous avez un enfant né en 2020 qui fera sa première rentrée en PS ? Les inscriptions sont ouvertes pour la rentrée de septembre 2023 !

L'école accueillera des TPS (enfants nés en 2021), dans la limite des places disponibles. La rentrée de ces plus jeunes pourra se faire en sept. 2023, nov. 2023 ou janvier 2024.

Pour toute demande d'inscription pour la rentrée, contacter la directrice, Sandrine HADJAR
02 99 57 48 05 / ecole.0350148w@ac-rennes.fr
Journées de décharge de direction : jeudi et vendredi.

L'ANNÉE à l'école *Notre-Dame*

Au cours de cette année, les projets favorisant le vivre ensemble et le faire ensemble ont été menés. Les élèves de l'école se sont rendus à l'Ehpad. Ils ont pu échanger avec les résidents autour des jeux de société et du bricolage. Avec Carole de l'école de musique de Guichen, les élèves ont appris à chanter ensemble et ils ont pu présenter leur travail lors du spectacle annuel de l'école. Celui-ci a débuté par une danse des PS/MS et en final, nous avons eu plaisir d'écouter *Les Cahotiers* (groupe de chant marin).

Un grand merci aux membres APEL, OGEC et à tous ceux qui soutiennent notre école et aux bénévoles qui donnent de leur temps.



Si vous souhaitez des renseignements sur notre école ou si vous envisagez d'inscrire votre (vos) enfant(s)...
Prendre rendez-vous avec la directrice, Julie MONGRUEL
02 99 52 15 81 / eco35.notre-dame.bourg-des-comptes@e-c.bzh
<http://ecolenotredamebdc.toutemonecole.fr>

L'ENFANCE

Zoom sur les projets en cours

De beaux projets intergénérationnels ont vu le jour depuis le mois d'avril avec l'Ehpad des Rondines notamment des temps de jeux et de goûters partagés ainsi que des actions de sensibilisation sur l'environnement !



Sans oublier la traditionnelle Chasse aux œufs à laquelle les enfants de l'accueil de loisirs ont été conviés par les résidents de l'Ehpad !

Deux séjours sont proposés

du 10 au 13 juillet
pour les 6/8 ans à Fougères

et du 17 au 21 juillet
pour les 9/12 ans à Branféré.

Renseignements
auprès de l'équipe d'animation.

Pendant les vacances d'été
l'accueil de loisirs vous accueille
du 10 au 28 juillet
et du 14 août au 1^{er} septembre

Pour toutes informations et nouvelles inscriptions
à l'accueil de loisirs ou les accueils périscolaires du
matin et du soir,

vous pouvez contacter Jules HALLEY, Directeur

02 99 57 53 20 / 07 69 19 84 34
accueildeloisirs.bourgdescomptes@ufcv.fr

Pour inscrire votre enfant,
vous devez remplir un dossier d'inscription
(disponible à l'accueil de loisirs).

L'accueil de loisirs se situe au 2, rue de l'école à
Bourg-des-Comptes.



LA JEUNESSE

L'Espace jeunes a participé au carnaval de la commune au mois de mars dernier.

Les jeunes se sont pleinement impliqués en customisant des caddies prêtés par un commerçant de la commune.

Ambiance garantie avec les répliques des films « Men in Black » et « Scooby-Doo » !

Un projet de construction de petit mobilier en bois a été proposé pendant les vacances d'avril.

Les jeunes ont pu s'initier à l'art du bricolage et passer à la pratique en fabriquant une table basse avec des palettes recyclées.



Pour toutes informations et nouvelles inscriptions Jeunesse, vous pouvez contacter Camille GÉRARD, l'animateur Jeunesse de Bourg-des-Comptes

06 52 72 36 60
camille.gerard@ufcv.fr

Pour participer aux activités de l'Espace jeunes, il suffit de remplir le dossier d'inscription (disponible à l'Espace jeunes).



Dans le cadre du dispositif « Animation Jeunesse Estivale »,

De nombreuses activités sont organisées du 10 au 30 juillet à Bourg-des-Comptes et les communes alentours.

Ces animations sont ouvertes aux jeunes de 12 à 17 ans.

Inscriptions ouvertes à partir du 10 juin
06 52 72 36 60
jeunesse.bourgdescomptes@ufcv.fr

Venez nombreux et bel été à tous !

LE CCAS

Centre communal d'action sociale

C'est quoi ?

Un établissement public dont le rôle principal est d'orienter, recevoir et conseiller le public sur les démarches dans le domaine social.

Pour combien de temps ?

Le temps du mandat (2020-2026)

Qui est-ce ?

Une équipe d'élus municipaux et des membres d'associations sociales.

Président : M. le Maire
+ 8 élus

+ 8 représentants d'associations (UDAF, Joie de vivre, FNATH, Solidarité Ici et Là-bas, MSA, ADMR, Action...).

Est-ce obligatoire ?

Oui pour toutes les communes de plus de 1 500 habitants.

Le CCAS

a son propre budget. Principalement alimenté par le budget communal, les dons, les subventions, les recettes des repas.

Pour qui ?

Pour les personnes âgées, en situation de handicap, en difficultés financières ou rencontrant des difficultés diverses



Les membres du CCAS

Absents : Karine COURTOIS, Jacques LARRAY et Christèle POTTIER

Les membres du groupe d'appels



Projets à venir (avant 2026)

- ◆ Groupe de bénévoles pour accompagner nos séniors (visites, soutien) et aider les personnes en difficultés
- ◆ Signature d'une Charte départementale pour obsèques dignes

Les missions principales du CCAS de Bourg-des-Comptes sont :

- ◆ gestion de l'Ehpad des Rondines
- ◆ gestion du « Dispositif argent de poche »
- ◆ mise en place d'une mutuelle de village (AXA)
- ◆ mise en place d'une assurance dépendance (AXA)
- ◆ organisation d'un repas annuel pour les personnes de plus de 75 ans domiciliées sur la commune (organisé le 23 juin 2023)
- ◆ ABS (Analyse des besoins sociaux)
- ◆ opération « Boîtes solidaires » pendant la période des fêtes de fin d'année
- ◆ organisation de l'aide humanitaire
- ◆ ateliers CLIC des 4 rivières (équilibre, nutrition...)
- ◆ permanences sociales (2 fois par mois)
- ◆ animations dans la salle commune avec les séniors
- ◆ prise de contact régulière avec des séniors (depuis le Covid) = groupe d'appels mis en place

Comment ?

- ◆ En maintenant le lien social (attribution d'aides financières sous conditions)
- ◆ En accompagnant des personnes en difficulté
- ◆ En faisant des actions de prévention
- ◆ En luttant contre l'exclusion
- ◆ En donnant accès aux droits
- ◆ En aidant à se loger
- ◆ En accompagnant les habitants en cas de perte d'autonomie
 - ◆ En agissant avec le soutien des assistantes sociales du CDAS

LES PERMANENCES *sociales*

Afin de vous aider et vous aiguiller dans vos démarches et vos problématiques du quotidien, le CCAS organise des permanences en mairie deux vendredis par mois.

Cet accueil est ouvert à tous les Bourgcomptoïses, sans condition et peut concerner, par exemple, les domaines du logement, les aides diverses, l'accessibilité, l'accompagnement des aidants ou encore l'isolement. Cette liste n'est pas exhaustive.

Vous pouvez également les contacter si vous observez des difficultés dans votre entourage ou voisinage.

Accueil avec ou sans rendez-vous, entre 14h et 16h.
N'hésitez pas à venir à leur rencontre
02 99 05 62 62 / mairie@bourgdescomptes.com



À l'Ehpad des Rondines

UNE EXPOSITION

Dans le cadre d'un projet photographie mené par un des résidents de l'Ehpad, Monsieur Hubert NUGUE, une exposition photo intitulée « **L'âme des Rondines** » s'est tenue tout au long du mois de mai.

L'objectif de cet événement était de mettre en avant l'harmonie et le bon fonctionnement de la vie en collectivité qui impliquent le respect des droits et des libertés respectifs.

Cette belle aventure réalisée avec le soutien du personnel met en lumière la vie des résidents et ceux qui prennent soin d'eux au quotidien.

Plus de 500 clichés ont été pris, 18 sont encadrés et disposés sur les murs de l'Ehpad.



La salle commune

ANNE DE BRETAGNE

Les ateliers nutrition gratuits, en lien avec le CLIC des 4 Rivières de Guichen, ont été très appréciés et suivis dans la salle Anne de Bretagne.

De nombreux habitants de la résidence seniors, des retraités de Bourg-des-Comptes, de St-Senoux, de Guichen et de Bain-de-Bretagne ont pu apprendre à mieux se nourrir en fonction de leur âge et les apports nutritifs indispensables pour être en bonne santé et ce, grâce à Audrey de l'Association ASEPT Bretagne (Association santé éducation et préventions sur le territoire).

Le vendredi 30 mars dernier une réunion rassemblant les animateurs des résidences seniors Néotoa du département d'Ille-et-Vilaine accompagnés par deux résidents de chaque structure s'est déroulée afin de finaliser la journée inter-résidences prévue le vendredi 22 septembre 2023.

Lors de cette réunion, chacun a pu donner son avis sur l'organisation de ce moment de rencontre qui regroupera 140 personnes seniors ou en situation de handicap au Jardin de Brocéliande pour une journée partage et rires. À l'issue de la réunion un repas convivial fait maison et partagé (photo ci-dessous), les a tous régallés, notamment les merveilleux desserts réalisés par les seniors !

De nombreux projets sont à venir cette année : l'atelier « Le lien qu'on tricote », la création d'un jardin partagé, l'atelier scrapbooking...



DISPOSITIF ARGENT DE POCHE ●●●●

Grâce au partenariat entre la communauté de communes et la mairie, l'opération est de nouveau reconduite cette année. 24 lycéens, âgés de 16 à 17 ans, se sont portés candidats. Selon ses disponibilités, pendant les vacances scolaires, chacun effectue une vacation de 12 heures, rémunérée au Smic horaire, dans un service communal (médiathèque, Ehpad, service technique, restaurant scolaire, école *Les Rondines...*). Pour la plupart des jeunes, c'est une première expérience professionnelle qui permettra de valoriser leurs compétences. Bon vent à eux !
Nous y reviendrons dans un prochain Mag'



Reunan GIRARD, Coordinateur jeunesse de Vallons de Haute Bretagne Communauté, anime un atelier auprès d'un groupe de jeunes Bourgcomptoises dans le cadre du « dispositif Argent de poche ». C'est l'occasion pour eux d'échanger sur leurs motivations avant le démarrage de leur mission et d'obtenir des conseils pour rédiger un CV et entreprendre des recherches de jobs d'été.

LE CARNAVAL 5^e ÉDITION ●●●●●●●●

Le 25 mars dernier dans les rues de la commune, le carnaval sur le thème des bandes dessinées s'est déroulé dans la bonne humeur au rythme du son entraînant de la troupe de *Batucada Toucouleurs* ! À cette occasion, de nombreuses animations ont été proposées place de l'église et rue de la gare par les commerçants et artisans de la commune (jeux, manège et structure gonflable). L'atelier maquillage et les sculptures de ballons proposés par la commune ont rencontré un grand succès auprès des enfants. Nos séniors de l'Ehpad ont également apprécié le passage du cortège, une belle façon de leur rendre visite !

Merci aux partenaires, ACABC, Anémone, Carrefour contact pour leur investissement, à l'Espace jeunes et au centre de loisirs pour leur enthousiasme et leur participation. **Nous vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine !**



LE PROJET PARTICIPATIF DU THÉÂTRE DE VERDURE ●●●●●●●●

Le projet s'articulait autour de la création d'un amphithéâtre, place de la Courbe, face au ponton d'amarrage. M. Alain LEMARCHAND, à l'initiative du projet avait pour objectif de développer un espace de vie sur ce site incontournable et encourager les artistes à venir se produire. C'est chose faite, après l'organisation d'une réunion publique le samedi 11 mars pour présenter le projet notamment aux riverains de la place, le théâtre de verdure est aménagé depuis le mois de mai. Les matériaux ont été sélectionnés pour respecter le charme du site, les assises larges permettent à toutes et à tous, de tous âges de s'asseoir et se relever sans difficulté, elles resteront engazonnées et de nouveaux massifs vont être implantés.

Rendez-vous sur le site pour découvrir le résultat final !



BUDGET PARTICIPATIF ●●●●●●●●●●

Lancement de la 4^e édition

Qu'est-ce qu'un budget participatif ?

Le projet doit avoir pour vocation de satisfaire à l'intérêt général, il concerne l'aménagement des espaces publics, il ne génère pas de frais de fonctionnement et rentre dans l'enveloppe allouée par la commune, charges de personnel incluses.

Sont exclus :

- ◆ les projets nécessitant une décision d'autres collectivités (cheminement piétons-cycles le long des routes départementales, éclairage d'un lieu qui n'appartient pas en totalité à la commune...).
- ◆ les projets déjà programmés par la commune ou nécessitant des études préalables ou des enquêtes (modification de sens de circulation...).

Quel est le budget alloué en 2024 ?

Un budget de 10 000 € est proposé pour financer des projets participatifs proposés par les habitants de la commune.

Les dossiers

(disponibles sur le site Internet ou en mairie)
doivent être déposés en mairie avant le 30 septembre !



LE WEEK-END « NATURE »

Pour la deuxième année consécutive, la commission Environnement de Bourg-des-Comptes et la médiathèque AGORA se sont associées afin de vous proposer un week-end « Nature ».

Tout a débuté avec une exposition de la Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine « Sauvons les abeilles » (voir photo ci-dessus) et la rencontre de deux apiculteurs amateurs, Jacques MOUNIER et Joël JOSSELIN lors d'un café citoyen le vendredi 21 avril à 20h. Durant deux heures, la trentaine de personnes présente ont pu s'informer, échanger sur l'apiculture et déguster en fin de séance du miel de leur production locale. Sylvie FONTAINE, les Bourg-comptoises présentes et Karine RAMASSEUL remercient nos deux interlocuteurs pour leur bonne humeur et le temps consacré bénévolement pour cette animation.

Le lendemain matin, le temps d'une balade, nous avons retrouvé certains participants pour « Le Grand ménage de printemps » et sa collecte de déchets (voir article suivant).



La journée s'est terminée par un atelier d'initiation à la fabrication de cosmétiques naturels à base de miel et de cire d'abeille, proposé par Manuela GAUTHIER (*Les petites mixtures de Dame Nature*). Une douzaine de personnes y a participé.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine avec une expo « L'eau, une ressource vitale », des informations sur « les adventices » communément appelées « mauvaises herbes » avec un atelier sur l'une d'entre elles : l'ortie !

LA NUIT DE LA CHOUETTE

Le 4 mars a eu lieu la 15^e édition de la Nuit de la Chouette. La commune a été sélectionnée pour accueillir ce rendez-vous bisannuel ce qui a permis à une cinquantaine de participants d'en savoir plus sur les rapaces nocturnes.

Composée d'une mini-conférence à la médiathèque puis d'une promenade guidée par des bénévoles, ce rendez-vous a permis à une cinquantaine de participants d'en apprendre davantage.

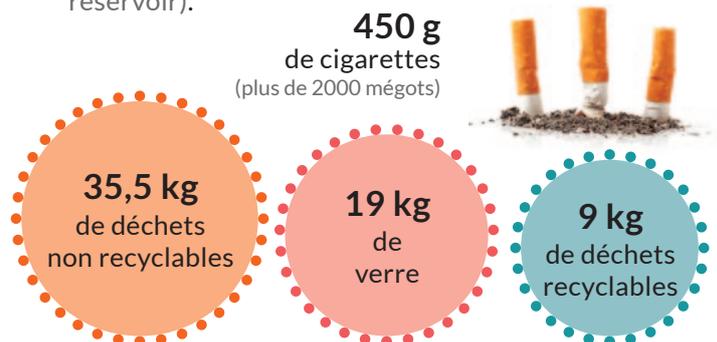


LA RANDONNÉE DE PRINTEMPS

une faible participation mais une collecte efficace !

Le samedi 22 avril a été décrété Journée mondiale de la Terre. À ce titre, et comme en 2021, la commune a décidé d'organiser une opération de nettoyage des abords des lieux touristiques (centrebourg, la Courbe, le camping...).

La randonnée a rassemblé une vingtaine de bénévoles de tous âges qui ont ramassé plus de 60 kg de déchets (du minuscule mégot à l'enjoliveur de voiture en passant par un extincteur ou encore un bouchon de réservoir).



L'objectif de cette opération de sensibilisation : que chacun, à son niveau, prenne conscience de la pollution engendrée par les déchets dans la nature afin d'adopter les bons gestes.



Les principes de la commande publique

Une fois l'ensemble des besoins identifié, il faut alors procéder à une mise en concurrence des différents fournisseurs car la collectivité est soumise aux codes de la commande publique qui sont entre autres : l'égalité de traitement, la liberté d'accès, la transparence. Le service technique rédige une lettre de consultation aux différentes entreprises avec la nature des besoins, les critères techniques et économiques ainsi qu'une date de remise des offres. Les offres sont ensuite étudiées et l'ensemble des soumissionnaires recevront une réponse négative ou positive rédigée à la suite de cette analyse. Le coût global des aménagements est alors fixé et l'enveloppe budgétaire requise présentée à la commission Finances pour la préparation du budget de l'année suivante.



La commande et la préparation

Les commandes sont généralement anticipées de 4 semaines pour permettre de réduire les aléas de retard de livraison. Entre-temps, une date de commencement de chantier est définie selon le planning annuel élaboré en début d'année. Les documents obligatoires sont rédigés (déclaration de travaux, déclaration d'intention de commencement de travaux, arrêté et permission de voirie). Ces étapes permettent de préparer le projet pour passer à l'étape de réalisation.

Le jour de la réalisation

En théorie, tous les freins sont déverrouillés pour l'exécution de l'aménagement et il reste donc à s'appuyer uniquement sur le savoir-faire des agents et leur professionnalisme. Un aménagement végétal requiert un certain nombre de règles d'Art pour permettre à l'ouvrage une garantie de pérennité. Il faut rappeler que le jardinier est un véritable couteau suisse, il doit maîtriser des éléments de voiries et de maçonnerie, des notions d'agronomie, de chimie et d'hydraulique ainsi que la connaissance approfondie de la biologie végétale et le vocabulaire latin adéquat ! Le jardinier saura également s'appuyer sur les compétences de ses collègues si certains points venaient à être délicats ou nécessitaient une autre expertise approfondie.



VILLES ET VILLAGES FLEURIS

La commune a souhaité se positionner sur le concours au lauréat du label Villes et Villages fleuris 2023. À ce titre la commune a bénéficié d'un accompagnement technique le 6 mai 2023, en juillet un jury composé d'experts se déplacera dans la commune et le résultat sera communiqué en septembre.

La démarche est déjà bien engagée.

Bourg-des-Comptes a souvent été récompensée par ce même label, recevant une distinction pour les efforts déjà réalisés. Il y a deux ans, l'équipe accompagnant les communes à l'obtention du label semblait plutôt optimiste et remarquait à juste titre que des efforts pouvaient être accentués aux entrées de bourg en créant notamment des marqueurs visuels fleuris et paysagers.

LES AMBASSADEURS *de randonnées*



Ces six amoureux de la nature et de la randonnée ont décidé de relever le défi et de se lancer dans l'expérience, une première pour la commune.

Ce projet est issu d'un constat : la commune n'a pas les moyens humains d'arpenter les différents sentiers pour repérer les arbres tombés ou les balisages défectueux, alors la commission Environnement Cadre de vie a eu l'idée de lancer un appel à bénévoles.

Les ambassadeurs ont bénéficié d'une journée de formation sur les bonnes pratiques du balisage avec la Fédération française de randonnée. Cette formation prise en charge entièrement par la commune s'est déroulée en deux temps : le matin, la théorie et l'après-midi, la pratique.

C'est la première fois que la Fédération organise ce type de formation pour une collectivité en Ille-et-Vilaine.

Les ambassadeurs vont avoir de quoi s'occuper...

Après une remise en état du balisage des 3 sentiers de randonnées, d'autres missions vont leur être confiées, un état des lieux régulier des dysfonctionnements des chemins, une identification des chemins creux, l'identification du petit patrimoine ou de beaux points de vue, ou encore des propositions d'extension de chemins existants.

Un grand merci à eux pour leur implication !

de gauche à droite
au 1^{er} rang Maryline PRODHOMME,
Anne et Éric KLEMENZ,
au 2^e rang : William EBSWORTH (RST),
Philippe BODÉRÉ, Jean-Charles MALTERRE
et Sylvie FONTAINE (déléguée en charge
de l'Environnement et du Cadre de vie).
Absent : Lucas DUBREIL.



Les 3 circuits de Bourg-des-Comptes
sont les plus plébiscités en 2022 !

**Une grande fierté également
pour nos sentiers de randonnées,
nos 3 circuits arrivent en tête de podium.**

Source : Chiffres du tourisme des Vallons en Bretagne 2022

Rendez-vous
à La Courbe
cet été !



© CKCPR

LOCATION ET RANDONNÉE NAUTIQUE *sur la Vilaine*

Du samedi 1^{er} juillet au dimanche 3 septembre

Le site de La Courbe se transforme à nouveau en base nautique et vous propose différentes offres de location de kayaks, canoës et paddles.

Venez partager un moment de détente en famille, entre amis et découvrir la Vilaine sous un autre jour !

Réservez votre embarcation directement en ligne
en vous connectant sur www.ckcpr.fr

Tarifs

(Baisse des tarifs pour les embarcations familiales)

Tarifs à l'embarcation		1 h	2 h	1/2 journée
Kayak	1 personne (enfant* 6/12 ans = -50%)	13 €	20 €	30 €
Paddle	2 personnes maxi sur 1 paddle	13 €	20 €	30 €
Canoë 2 places	2 personnes	24 €	36 €	54 €
Canoë 3 places	2 adultes + 1 enfant	30 €	45 €	68 €
Canoë 4 places	3 adultes ou 2 adultes + 2 enfants	34 €	51 €	77 €

Accueil location :

du mardi au dimanche
de 13h30 à 18h30

Contact sur place

07 49 04 13 78

Espèces, cartes bancaires et
chèques vacances acceptés

* Les mineurs doivent être accompagnés sur l'eau par un adulte

LOCATION DE VÉLO *au Camping des deux moulins*.....

Depuis le mois de mai, le camping de Bourg-des-Comptes propose la location de vélos et ce jusqu'au mois de septembre.

Réservations
campingdesdeuxmoulins.fr
06 42 67 17 45



Tarifs de Location de Vélos & Accessoires

Prices for Bike Rental & Accessories

Tarifs/Prices	1/2 journée Half a Day	1 jour 1 Day	24 heures 24 Hours	2 jours 2 Days	3 jours 3 Days	4 jours 4 Days	5 jours 5 Days	6 jours 6 Days	7 jours 7 Days
Vélo Electrique Electric Bike	26,50 €	31,50 €	51,50 €	58,00 €	79,50 €	101,00 €	121,75 €	133,10 €	144,45 €
Vélo adulte Adult Bike	11,50 €	14,50 €	18,50 €	25,00 €	34,50 €	44,00 €	52,75 €	63,10 €	68,45 €
Vélo enfant Child Bike	11,50 €	14,50 €	18,50 €	25,00 €	34,50 €	44,00 €	52,75 €	63,10 €	68,45 €
Remorque enfant Baby Van	10,00 €	13,00 €	17,00 €	22,00 €	30,00 €	38,00 €	46,00 €	55,00 €	59,00 €
Siège enfant Child Seat	4,00 €	5,00 €	6,00 €	7,00 €	9,00 €	11,00 €	13,00 €	14,00 €	15,00 €
Casque Helmet	4,00 €	5,00 €	6,00 €	7,00 €	8,00 €	9,00 €	10,00 €	11,00 €	12,00 €
Panier Basket	2,00 €	3,00 €	4,00 €	5,00 €	6,00 €	7,00 €	8,00 €	9,00 €	10,00 €

Tarifs incluant l'Assurance Casse & Vol pour la durée de location. Aucune caution supplémentaire requise.

Prices include Damages and Theft Insurance. No additional deposit required.

LE GÉOCACHING

Cette année encore, la cache géocaching de la Courbe arrive en première place des fréquentations sur le territoire !



LA COMMUNE

LABELLISÉE « ÉTAPE FLUVIALE »

Deux panneaux ont été installés pour identifier la labellisation de la commune (à l'une des entrées de la commune et sur le site de la Courbe).



LA COMMISSION VOIRIE EN « PISTE »

Début mars, une sortie vélo a été programmée par les élus de la commission. L'objectif était simple : s'imprégner des voies douces aménagées dans l'agglomération et évaluer les axes d'amélioration à apporter.





NOUVELLE ASSOCIATION !

Avec Pik'éthique, on tisse du lien autour de la réduction des déchets textiles !

Un nouveau commerce a pris place dans l'ancien Tabac-Pressé.
Un commerce pas comme les autres... Alors Pik'éthique c'est quoi?

Une association loi 1901. Un projet collectif dédié à la mode éco-responsable. L'industrie textile est une des plus polluantes au monde. Nous émettons 3,6 kg de déchets textile par an et par personne en France. **L'objectif** : proposer des solutions concrètes pour changer nos habitudes, de manière créative et conviviale.

Pik'éthique : une recyclerie ET un atelier de couture!

Vous y trouverez:

- ◆ un service de retouches et transformation de vêtements
 - ◆ une recyclerie qui reçoit les dons de particuliers et d'entreprises : les vêtements en bon état sont revendus sur place à des prix très accessibles. On y trouve aussi un rayon mercerie.
- Enfin l'association tisse du lien avec ses adhérents et bénévoles et avec les structures de la commune pour créer des temps de rencontre et des projets ensemble.



11 place de l'église
Stéphanie : 06 33 86 51 63
Coralie : 06 21 53 29 77
pikethique@gmail.com

Ouvert
mardi, jeudi et vendredi de 10h à 17h15
et le 1^{er} samedi de chaque mois

pik'éthique

369

C'est le nombre d'enfants qui bénéficient, via les associations, de la participation de la mairie (50 €/mineur) pour faciliter l'accès au sport, à la culture et aux loisirs

Le forum
des associations
Rendez-vous
le samedi 9 septembre
pour rencontrer
les associations
de la commune !
Salle Auguste ROBERT
à partir de 14h



UNC

La cérémonie du 8 mai 2023 a eu lieu en présence des membres de l'UNC, des représentants du Centre d'incendie et de secours de Bourg-des-Comptes et des élus de la commune.

À cette occasion, Monsieur Jean MAILLARD a été décoré de la médaille d'argent du mérite de l'UNC.



LA JOIE DE VIVRE

- ◆ Marche tous les lundis (sauf jours fériés) de 9h à 11h – Rendez-vous parking mairie 07 77 08 56 37
- ◆ **30 juin** : pique-nique cochon grillé au Tripais, Pléchatel en prévision
- ◆ **6 juillet** : club, salle Janine Charrat
- ◆ **31 août** : pétanque au boulodrome
- ◆ **7 septembre** : club, salle Janine Charrat
- ◆ **14 septembre** : pétanque
- ◆ **19 septembre** : concours de palets au boulodrome route de Pléchatel
- ◆ **21 septembre** : club et anniversaires (juillet et août), salle Janine Charrat
- ◆ **28 septembre** : pétanque
- ◆ **15 octobre** : déjeuner dansant, salle René Richard



Un gros succès, le 18 avril, pour le concours de palets de Bourg-des-Comptes, au boulodrome, route de Pléchatel.
31 équipes avec un niveau très élevé !
7 équipes de Bourg-des-Comptes mais aussi de Ste-Colombe, de Coesmes et autres...

Les finalistes ont dû batailler pour la victoire car les scores étaient très serrés.

Finale des 4/12 :

Derval-Ventroux contre Lefevre-Cherruau 15 à 13.

Finale des 3/12 :

Pinel-Jublin contre Quemerais-Ventroux 15 à 14.

Lots remis à toutes les équipes dont un lot pour l'équipe féminine de Bourg-des-Comptes :

J. DANDOIS et C. GÉRARD.

Les joueurs ont tous apprécié l'organisation ainsi que le boulodrome très bien aménagé.

Rendez-vous le 19 septembre pour la revanche !

JUDO CLUB

Une année riche en judo avec :

Encore de nombreux bons résultats pour leurs compétiteurs avec plusieurs podiums départementaux et régionaux. Cette année également la réussite des katas et des examens pour l'obtention de la ceinture noire pour de nombreux judokas.

Le Père Noël s'est également invité à un entraînement !

Cours de self défense lors des cours de Taïso de fin d'année.

La sortie de fin d'année à Cap'lanta.

L'interclub s'est déroulé dimanche 2 avril. Il fut un grand succès avec 214 enfants qui ont participé

à ce tournoi dans la bonne ambiance.

L'occasion ici de remercier tous les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de cet événement.

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine !



TEMPO TEMPO !

À bientôt un an et quelle belle année !

Avec presque 90 adhérents (dont 77 élèves !), 5 professeurs qui proposent 8 instruments et prestations différentes et pas moins de 4 représentations cette année, l'association ne cesse d'évoluer !

Une offre de plus en plus diversifiée qui continue à véhiculer leurs valeurs, c'est-à-dire proposer des cours de musique accessibles, joyeux et motivants pour le plus grand nombre et pour tous les niveaux.

Ils ne comptent pas s'arrêter là ! Ils recherchent toujours de nouveaux professeurs pour améliorer le calendrier et proposer des stages toute l'année et de nouvelles représentations publiques, etc.

Avec une équipe de professeurs et un bureau de bénévoles très unis, Tempo tempo ! vous attend très vite !

Si vous voulez découvrir l'association en live sur scène, Tempo tempo ! sera présente :

dimanche 09 juillet à partir de 10h pour L'Armada sur l'île de La Courbe avec buvette et animations tout au long de la journée.

Les préinscriptions sont possibles pour l'année prochaine

06 68 59 08 09

contact@tempo-tempo.fr

www.assotempotempo.wixsite.com

 assotempotempo

APEL

Repas de l'école

Cette année a signé le retour du repas rougail-saucisses concocté dans la bonne humeur et dégusté dans une ambiance festive. Merci à toutes les familles venues partager cette soirée qui s'est terminée sur la piste de danse !

Spectacle des enfants

Les enfants se sont produits sur la scène de la salle René Richard le vendredi 31 mars dernier. Quel plaisir de partager ce moment ! Ils ont embarqué l'école et leur famille avec les chants marins.

Bol de riz

Les enfants de l'école ont profité de la cour ensoleillée pour se restaurer ensemble autour du bol de riz. Les fonds récoltés ont été reversés à l'association Bretagne solidarité Pérou-Bolivie. Les membres de l'association ont fait découvrir aux enfants les us et coutumes de ces pays et l'action de l'association sur place.

Chasse aux œufs

Le dimanche 16 avril avait lieu la chasse aux œufs dans les jardins de la mairie. En partenariat avec *Carrefour Contact*, *Pizzeria Le Sebastiano* et *Anémone*, sous un beau soleil, les enfants ont été très nombreux à participer, ainsi que beaucoup de parents !

Un grand merci à tous pour leur participation et un merci tout particulier aux commerçants impliqués.

Bientôt la fête de l'été !

Vendredi 30 juin – 16h30 à l'école Notre-Dame

Stands divers, jeux, buvette, restauration, tombola, ambiance festive...

Ouvert à tous : venez les rejoindre !



L'ALEC

L'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) des Vallons de Vilaine est née en 2023 de la transformation de l'association du Pays des Vallons de Vilaine, créée depuis 2000. Conscients de la crise climatique et de l'impérieuse nécessité de protéger les ressources naturelles et énergétiques du territoire, les membres élus de l'association ont décidé que cette dernière se consacre exclusivement à la transition énergétique et au climat donnant ainsi naissance à l'ALEC.

Elle se compose aujourd'hui :

- ◆ d'un service Espace Renov Habitat comptant 3 agents qui renseignent et accompagnent les 80 000 habitants du territoire dans l'amélioration de l'habitat. C'est un service neutre et gratuit à la disposition des habitants joignable au 02 99 57 02 20. Des permanences sont organisées sur les différentes polarités du territoire toutes les semaines. Il apporte des conseils sur les aides techniques et financières. L'Espace Renov Habitat va jusqu'à la réalisation d'audit thermique chez les particuliers ;
- ◆ d'un service Conseil en énergie partagé constitué de 2 agents qui répondent aux demandes d'accompagnement des 40 collectivités locales (38 communes et 2 EPCI) dans la diminution des consommations énergétiques des bâtiments publics.

En partage et en proximité avec l'ensemble des acteurs du territoire, l'ALEC des Vallons de Vilaine prend ainsi l'engagement de s'adapter et de trouver des solutions face au changement climatique, de maîtriser et de diminuer les consommations d'énergie et d'eau, d'accompagner la rénovation énergétique performante, faire fleurir les énergies renouvelables, encourager la mobilité douce, réduire les impacts liés au numérique... et encore d'autres chemins et actions à explorer ensemble pour construire un monde durable pour aujourd'hui et demain.

ALEC des Vallons de Vilaine
02 99 92 35 16
contact@alec-vallonsdevilaine.fr
www.alec-vallonsdevilaine.fr

FINALISATION DE L'ÉTUDE de planification des énergies renouvelables et révision du Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET)

Pour lutter contre le réchauffement climatique, Vallons de Haute Bretagne Communauté contribue à la transition énergétique via la réalisation d'une étude de planification du développement des énergies renouvelables sur son territoire et la révision de son PCAET.

Débutée en octobre 2021 avec l'appui du cabinet d'étude AEC et du Syndicat départemental d'énergie 35, l'étude de planification du développement des énergies renouvelables arrive à son terme, le comité de pilotage final s'est tenu le 6 février 2023.

En partie financée par la Région Bretagne et l'Ademe, cette étude a pour but d'élaborer une stratégie de développement des énergies renouvelables et un plan d'actions afin d'impulser des projets de production d'énergies renouvelables sur le territoire de façon équilibrée et pertinente au regard des opportunités identifiées.

Il s'agit de respecter les orientations du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) en produisant plus d'énergie renouvelable d'ici à 2030.

PROJET DE LA NOUVELLE LIGNE TGV : C'EST NON !

Projet de ligne TGV dans le cadre de « LNOBPL » : les élus défendent l'intérêt du territoire



Le 7 juillet 2022, le Conseil communautaire de Vallons de Haute Bretagne Communauté votait, à l'unanimité, une délibération s'opposant fermement à la nouvelle ligne à grande vitesse envisagée entre Rennes et Redon dans le cadre du projet baptisé Liaisons nouvelles Ouest Bretagne-Pays de Loire (LNOBPL).

Le 10 mars dernier, élus, agriculteurs membres de la FDSEA 35 ou de la Confédération paysanne mais aussi simples citoyens font entendre la voix du territoire en défilant du parvis de la gare de Rennes jusqu'à la Préfecture de Région.

Thierry BEAUJOUAN, président de Vallons de Haute Bretagne Communauté, Pierre-Yves REBOUX, vice-président et président du SCot des Vallons de Vilaine et Vincent MINIER, président de Bretagne Porte de Loire Communauté ont été reçus en Préfecture. **Une réunion d'information sera programmée d'ici la fin de l'année.**

Un dossier consacré à ce sujet est disponible dans le numéro du magazine Escales n° 28 - hiver 2023 ainsi que sur le site de VHBC rubrique « actualités ».

www.vallons-de-haute-bretagne-communauté.fr



VIOLENCES
CONJUGALES – INTRAFAMILIALES
faites aux femmes

ÊTRE ÉCOUTÉE C'EST POSSIBLE
en appelant le
02 99 54 44 88
24h/24 et 7j/7 (prix d'un appel local)

Asfad
Association

ACCOMPAGNEMENT FACE AUX VIOLENCES conjugales et/ou intrafamiliales en Ille-et-Vilaine

Une écoute spécialisée : 02 99 54 44 88
(24h/24, 7j/7)
urgencesprevention@asfad.fr (hors situation d'urgence).

Écoute, information, orientation et mise en sécurité.

Un accueil de jour spécialisé

Ouvert sans rendez-vous

les lundis (de 10h à 16h) et jeudis (de 10h à 14h)
et sur rendez-vous les mardis et mercredis.

Un dispositif d'hébergement ALT

Accompagnement logement temporaire : 5 appartements dédiés à des femmes confrontées aux violences conjugales et/ou intra-familiales, avec ou sans enfant, pour un hébergement temporaire, sous conditions, en attendant un relogement.

Pour tous renseignements : 02 99 54 44 88

Un dispositif d'Intervention sociale en commissariat et en gendarmerie (ISCG)

Missions

vous accueillir, vous écouter, vous soutenir, prendre en compte vos besoins, vous informer, réfléchir avec vous à des solutions. **Espace confidentiel et gratuit.**

Ces professionnel·le·s interviennent principalement sur saisine de la police ou de la gendarmerie.

Public concerné

- ◆ Mineur·e ou majeur·e concerné·e ou non par un contentieux judiciaire ; avant, pendant, après l'intervention des forces de l'ordre
- ◆ Vous ou un proche avez été victime, mis·e en cause ou témoin d'un conflit familial, d'inquiétudes au sujet de vos enfants, de violences intrafamiliales, d'une agression, de harcèlement, de menaces, de conduites addictives, d'un accident de la vie...
- ◆ 1 poste ISG sur la compagnie de Gendarmerie de Redon : 06 43 20 68 36 – l.defosse@asfad.fr
- ◆ 1 poste ISG Rennes Métropole : 06 49 44 82 80 – charline.olivier@gendarmerie.interieur.gouv.fr



SERVICES À LA POPULATION

France services élargit ses horaires au sein de ses trois sites

Les France services de Vallons de Haute Bretagne Communauté ont modifié leurs horaires pour offrir une amplitude plus importante afin de permettre aux usagers de venir plus facilement à la rencontre des conseillers.

Une ouverture tardive, jusqu'à 18h, a ainsi lieu une fois par semaine sur chaque site.

Chorus

7 rue de Querpon
Val d'Anast

Rendez-vous : 02 99 92 46 99
fs.chorus@vallonsdehautebretagne.fr

Lundi : 9h-12h30 / 13h30-17h
Mardi : 9h-12h30 / 13h30-17h
Mer. : 9h-12h30 / 13h30-18h
Jeudi : 9h-12h30
Vend. : 13h30-16h

Réso

26 rue du Commandant-Charcot
Guichen

Rendez-vous : 02 99 57 00 09
fs.guichen@vallonsdehautebretagne.fr

Lundi : 9h-12h30 / 13h30-18h
Mardi : 9h-12h30 / 13h30-17h
Mer. : 9h-12h30
Jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h
Vend. : 9h-12h30

Espace Alexis-Moison (MJC)

52 avenue du Port
Guipry-Messac

Rendez-vous : 02 23 30 60 54
fs.guipry.messac@vallonsdehautebretagne.fr

Mardi : 9h-12h30 / 14h-18h*
Mer. : 9h-12h30
Jeudi : 9h-12h30 / 14h-17h
Vend. : 9h-12h30 / 14h-16h

* 17h pendant les vacances scolaires

ANGE GAUTIER

*résident à l'Ehpad des Rondines,
est un homme de culture.*



Il a accepté de partager dans *le mag* les incroyables rencontres qui ont ponctué sa vie...

Entretien



Ange GAUTIER est né le 15 septembre 1936 à Antrain.

Ses parents étaient agriculteurs à Rimou. Entouré de ses 4 sœurs, il passera toute sa jeunesse à Rimou, passionné de football et plus particulièrement du Stade Rennais. Il n'hésite pas à faire Rimou-Rennes en vélo le dimanche pour aller voir les matchs des Rouges et Noirs.

Il se marie en 1961 et il est le père de deux garçons, tous deux militaires de carrière.

En 1956, Ange GAUTIER est incorporé au 41^e Régiment d'infanterie à Rennes, pour remplir ses obligations militaires. En 1957, il est muté en Algérie au 1^{er} Régiment d'infanterie en garnison à Tiaret (Sud- Est d'Oran). Il est employé comme radio graphiste à la 1^e Compagnie. Au cours d'une opération dans le Djebel, le soldat Ange GAUTIER est à côté de son Capitaine, avec son poste radio sur le dos, tandis que les coups de feu fusent autour d'eux. Le Capitaine prend le combiné afin de rendre compte à l'État major du Régiment, mais le poste reste muet. Le Capitaine regarde le poste radio et s'aperçoit qu'une balle vient de traverser celui-ci de part en part. Le Capitaine demande à Ange GAUTIER de s'asseoir et de respirer tranquillement avant de lui annoncer qu'il vient de frôler la mort par un tir de carabine.

Au bout de 6 mois en Algérie, le soldat Ange GAUTIER est devenu Sergent, Chef de groupe de combat. Il est rendu à la vie civile en 1959.

Une fois rentré en France, Ange rejoint sa Bretagne natale mais ne souhaite pas devenir agriculteur et reprendre la suite de son père. Il décide donc, contre l'avis de son père, de s'engager dans la Gendarmerie nationale. Il est envoyé à Châtellerauld, à l'École des sous-officiers de la Gendarmerie.

À la fin de sa formation, il est affecté au 1^{er} Régiment d'infanterie de la Garde Républicaine à Paris. Il a pour mission de rendre les honneurs aux autorités civiles et militaires, mais surtout de sécuriser et protéger le Palais de l'Élysée, l'Assemblée nationale et le Sénat. C'est en remplissant ces diverses missions qu'il a pu rencontrer de hautes autorités nationales et étrangères.

Alors qu'il est jeune gendarme, il a pour mission de garder la Grille du Coq, portail qui se trouve à l'arrière du parc du Palais de l'Élysée. Il voit au loin une grande silhouette qui se promène dans le parc. Lorsque la silhouette arrive à une dizaine de mètres de lui, il reconnaît le Président de la République, le Général DE GAULLE. Ange se met instantanément dans un garde-à-vous impeccable et salue le Chef de l'État. Celui-ci s'arrête et lui tend une main chaleureuse.

Le Général entame alors la conversation et lui demande de quelle région est-il originaire. Ange lui indique qu'il vient de Bretagne. Le Chef de l'État répond avec sa voix paternaliste : « *La Bretagne, une bien belle région et surtout accueillante. En Mai 1940, ma mère s'est installée à Paimpont, chez mon frère aîné Xavier. Elle est malheureusement décédée deux mois plus tard et elle fut inhumée au cimetière de Paimpont* ».

Le soir du réveillon de la Saint-Sylvestre 1961, le Garde Ange GAUTIER est de service au Palais de l'Élysée, avec ses camarades. À minuit, le Général DE GAULLE entre au poste de garde, avec du champagne et un dessert, pour présenter ses meilleurs vœux à ceux qui assurent sa sécurité. Le Général s'installe à la table et interpelle Ange dans ces termes « *Eh le petit Breton, vient à mes côtés que l'on célèbre la nouvelle année 1962, et que l'on discute un peu de ta belle Bretagne !* »

Mais l'histoire de Ange GAUTIER, ne s'arrête pas là.

En 1961, le Président de la République reçoit en visite officielle le Roi BAUDOIN, Roi des Belges et son épouse, la Reine Fabiola. Celle-ci est enceinte de son premier enfant. Au cours du concert, la Reine fait un léger malaise. Il faut l'évacuer discrètement. Ange l'accompagne jusqu'à sa voiture et l'Aide de camp, qui doit rester avec le Roi, demande à Ange de la raccompagner jusqu'à l'hôtel George V. Arrivés devant le palace, la Reine fait un nouveau malaise, n'écoutant que sa conscience professionnelle, il prend la Reine dans ses bras et la porte jusque sur son lit.

Le médecin arrive dans les minutes qui suivent et Ange repart continuer sa mission à l'Opéra, avec le sentiment d'avoir réussi sa mission. Deux jours plus tard, il est convoqué au Palais de l'Élysée, le Général DE GAULLE accompagné du Roi et de la Reine de Belgique tiennent à remercier chaleureusement ce brave gendarme.

Il croise aussi le chemin d'Edith PIAF à la fin de sa vie, abimée par son vécu et ses excès. Il évoque ces rencontres avec affection et nostalgie. Ange a souvent pris soin de « *la môme PIAF* ». À cette époque, totalement diminuée, il la soutenait pour l'accompagner jusqu'au micro de la scène de l'Olympia. « *Cette femme méritait les honneurs* » dit-il avec fierté.

En 1964, le Gendarme Ange GAUTIER quitte la Garde Républicaine pour être affecté au CERES (Centre d'essai et de recherche des engins spéciaux) à Hammaguir (à 110 km de Colomb-Béchar en Algérie). Il va y stationner durant deux ans pour assurer la sécurité du premier site spatial français. Il sera dans la salle de contrôle, avec les ingénieurs, les chercheurs et les autorités civiles et militaires pour le lancement du premier satellite français.

En 1966, il revient en France et il va pouvoir retrouver sa famille en Bretagne, car il est affecté à la brigade de Gendarmerie de Maure-de-Bretagne (Val d'Anast aujourd'hui). Il restera dans cette commune durant 4 ans.

À ce moment, l'État major Régional de la Gendarmerie avait besoin de radio-graphiste. Fort de son expérience dans ce domaine, il présente sa candidature. Il servira dans cette fonction à la Caserne Marguerite jusqu'à sa retraite en 1992.

Il quittera le service actif, non s'en être récompensé par l'attribution de la médaille militaire pour la qualité de son service durant plus de 30 ans.

Mais le souvenir qui le fait le plus sourire, s'est passé en août 1944. Ange a 8 ans et il voit les Américains qui viennent libérer la France. Sur la route qui passe devant la ferme familiale, il voit passer les chars, les jeeps et les camions remplis de soldats. Lorsqu'une jeep s'arrête devant lui et un grand bonhomme en tenue militaire, lui tend des bonbons, du chocolat et des biscuits, il rentre chez lui et ses parents lui demandent qui lui a donné ce trésor. Ange répond « *Un grand soldat, il avait trois étoiles sur son casque* ». Il venait de croiser le célèbre Général PATTON, Chef de la 3^e Armée des États-unis qui va libérer Rennes, Saint-Malo et Brest.

Maintenant après une vie bien remplie qu'il a toujours dédiée au service des autres et de ses concitoyens, la maladie l'a contraint à devenir un résident de la Maison des Rondines, où il va pouvoir passer une vie calme et paisible entourée de sa femme Catherine et de ses fidèles amis.



Propos recueillis et rédigés par Patrick FOURNIER, son ami,
Président de l'UNC de Guichen-Pont Réan

JUIN		Organisateurs	Lieux des manifestations
VEN 23	Repas CCAS	CCAS	Salle René Richard
SAM 24	Fête de la musique	ACABC	Parvis Église et Place de la Courbe
DIM 25	Randoxygène VTT	Véloxygène de Pont-Réan	Passage sur la commune

JUILLET			
DIM 9		Boum Boum production	Presqu'île de La Courbe
	Trail du Tertre Gris	Trail du Tertre Gris	Passage sur la commune
JEU 13	Feu d'artifice	Comité des fêtes	Rue du Camping

AOÛT			
DIM 6	À dimanche sur le Canal	ANNULÉ	<i>Pique-nique libre et activités nautiques Place de La Courbe</i>

SEPTEMBRE			
SAM 9	Forum des associations	Commune	Salle Auguste Robert
	Bourse trimestrielle	AP 35	Salle Per Jakez Helias
DIM 10	Randonnée gourmande	ACABC + Semelles battantes	Départ Salle René Richard
DIM 17	Course	Runners de la Courbe	Départ Salle René Richard
SAM 23	Randonnée écocitoyenne	Commune	Sur la commune
VEN 29	Café citoyen <i>Bien dans leur genre</i>	Commune	Médiathèque AGORA
SAM 30	Classes 3	Les classes de Bourg-des-Comptes	Salle René Richard
SAM 30 DIM 1 ^{er}	Canicross	Canidétendus	Sur la commune

OCTOBRE			
DIM 8	Loto	Comité des fêtes	Salle René Richard
DIM 15	Déjeuner dansant	La joie de vivre	Salle René Richard



© Nathalie Buzance

Application
PanneauPocket
pour recevoir les
publications Internet
de la mairie
sur mon téléphone
(agenda, news...)




BOURG-DES-COMPTES

Mairie
3, rue de la Mairie
35890 Bourg-des-Comptes
02 99 05 62 62 – E-mail : mairie@bourgdescomptes.com
www.bourgdescomptes.fr

 @BourgdesComptes
 @Bourg_des_Comptes_officiel

